



**Bureau de développement
des télécommunications (BDT)**

Réf.: BDT/DNS/CYB/DM/217

Genève, le 26 septembre 2022

- Aux États Membres de l'UIT
- Aux Membres du Secteur de l'UIT-D
- Aux établissements universitaires
- Aux coordonnateurs de l'UIT pour la cybersécurité dans le monde
- Aux participants aux travaux du précédent Groupe d'experts chargé de la pondération de l'Indice GCIV4

Objet: Invitation à prendre part aux travaux du Groupe d'experts sur la cinquième édition de l'Indice mondial de cybersécurité (GCI)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à désigner un expert pour participer aux réunions du Groupe d'experts sur l'Indice mondial de cybersécurité (GCI), qui auront lieu les 25 et 26 octobre 2022.

Pour cette cinquième édition de l'Indice GCI, l'Union internationale des télécommunications (UIT) adopte une approche multi-parties prenantes qui tire parti de compétences spécialisées très diverses liées à la cybersécurité, en vue d'améliorer la qualité de l'Indice GCI, de promouvoir la coopération au niveau international et d'encourager l'échange de connaissances sur ce sujet.

Si vous souhaitez désigner un expert, conformément à la Résolution 45 (Rév. Kigali, 2022) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de l'UIT (CMDT), je vous saurais gré de bien vouloir désigner des experts disposant des compétences spécialisées pertinentes, par exemple en matière de statistique, de science des données ou de cybersécurité, ou possédant toute autre compétence technique ou méthodologique s'y rapportant directement. Les experts désignés devront présenter des contributions sur les méthodes relatives à l'Indice GCI en fonction de leurs connaissances et de leurs compétences.

L'expert doit être disposé à participer aux réunions virtuelles du Groupe d'experts sur l'Indice GCI, qui auront lieu les **25 et 26 octobre 2022**. Au cours de ces réunions, les experts procéderont à des discussions et fourniront des avis, et pourront être appelés à contribuer et à participer à certaines réunions de groupes de travail sur les thèmes suivants:

- 1) **Méthode et calculs pertinents concernant la présentation et la communication de groupements de pays différenciés en fonction des résultats qu'ils ont obtenus au regard de l'Indice GCI.** Les résultats de l'Indice GCIV5 et les résultats futurs seront structurés en niveaux d'engagement, au lieu d'être présentés sous la forme de classement par pays.
- 2) **Méthode et recommandations pertinentes concernant les pondérations pour le calcul des résultats au regard de l'Indice GCI.** Le Groupe d'experts continuera de recommander des coefficients de pondération pour le (les) pilier(s) de l'Indice GCI qui correspond(ent) le mieux à leur domaine de compétence, en affectant un coefficient de pondération aux questions de l'Indice GCI en fonction de l'importance de ces questions eu égard aux principes en matière de cybersécurité.

Vous trouverez davantage de renseignements dans le mandat du Groupe d'experts reproduit en annexe ainsi que sur la [page web consacrée au GCI](#).

Veillez noter que le coordonnateur de votre pays pour l'indice GCIV4 précédent et les coordonnateurs désignés au cours des six derniers mois figurent en copie de la présente correspondance. Nous vous serions reconnaissants de faire connaître votre réponse avant le **28 septembre 2022**, à l'adresse gci@itu.int. Les demandes de renseignements sur l'indice GCI peuvent également être soumises à la même adresse électronique.

Je tiens à remercier les États Membres, les Membres du Secteur de l'UIT-D ainsi que les membres des groupes d'experts qui ont contribué à la méthode utilisée pour les éditions antérieures de l'Indice GCI.

J'espère vivement que nous continuerons à travailler en étroite collaboration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Doreen Bogdan-Martin
Directrice

Annexe: Mandat du Groupe d'experts sur le GCI

Annexe

Mandat



Programme de cybersécurité UIT-D

Groupe d'experts sur l'Indice GCI

Mandat

Septembre 2022

1 L'Indice mondial de cybersécurité

Publié pour la première fois en 2015, l'Indice mondial de cybersécurité (GCI) a pour but d'aider les pays à recenser les domaines dans lesquels des améliorations pourraient être apportées en matière de cybersécurité, et d'augmenter par là même le niveau de cybersécurité dans le monde. Grâce aux données recueillies, l'Indice GCI permet de mettre en avant des pratiques que les États Membres peuvent mettre en œuvre en fonction de leur contexte national, d'encourager l'adoption de bonnes pratiques et de favoriser une culture mondiale de la cybersécurité.

Le champ d'application et le cadre de l'Indice GCI sont définis dans la [Résolution 130 \(Rév. Dubaï, 2018\) de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT](#), qui porte sur le renforcement du rôle de l'UIT dans l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Le questionnaire du GCI est réexaminé au titre de la Question 3 de la Commission d'études 2 de l'UIT-D: Sécurisation des réseaux d'information et de communication: bonnes pratiques pour créer une culture de la cybersécurité parmi les membres de l'UIT, compte tenu des observations formulées par un large éventail de parties prenantes et d'experts.

En outre, la cinquième édition de l'Indice mondial de cybersécurité est conforme aux recommandations figurant dans la Résolution 45 (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT, dans laquelle la Conférence définit les travaux menés dans le cadre de l'Indice mondial de cybersécurité (GCI) et recommande au Directeur du Bureau de développement des télécommunications "d'examiner les résultats des travaux relatifs à l'Indice mondial de cybersécurité (GCI), pour fournir des orientations au BDT concernant les initiatives relatives à la cybersécurité, en tenant compte notamment des lacunes recensées dans le cadre du processus lié à l'Indice GCI."

2 Groupe d'experts sur l'Indice mondial de cybersécurité

a) Historique

Le Groupe d'experts sur l'Indice GCI a été créé en 2018 dans le cadre des travaux menés au titre de la Question 3 de la Commission d'études 2 de l'UIT-D et était dénommé précédemment "Groupe de travail par correspondance" et "Groupe d'experts chargé de la pondération". Aux termes de la Résolution 45 (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT, le Groupe d'experts sur l'Indice GCI est chargé de conseiller le BDT de l'UIT sur les points concernant les méthodes, la structure, les questions et la pondération.

b) Objectifs

Les objectifs du Groupe d'experts sur l'Indice GCI sont les suivants:

- réviser le Questionnaire pour chaque nouvelle édition de l'Indice GCI;
- mettre au point un modèle à plusieurs niveaux pour regrouper les pays en fonction de leurs résultats;
- présenter des recommandations relatives à la pondération pour calculer les résultats au regard de l'Indice GCI; et
- formuler des commentaires sur les itérations futures de l'Indice GCI.

Ces activités seront menées dans le cadre de trois groupes de travail:

- Groupe de travail par correspondance (activités achevées en avril 2022)
- Groupe de travail sur le classement par niveau (troisième et quatrième trimestre 2022)
- Groupe de travail sur les recommandations relatives à la pondération (troisième et quatrième trimestre 2022)

Les prochaines réunions du Groupe d'experts à venir axées sur l'élaboration d'un modèle de classement par niveau approprié pour le regroupement des pays, et sur la présentation de recommandations relatives à la pondération des indicateurs, sous-indicateurs et micro-indicateurs de l'Indice GCI.

c) Membres/composition

Le Groupe d'experts sur l'Indice GCI est ouvert à la participation de tous les membres de l'UIT, Membres de Secteur et experts issus d'organisations et d'établissements universitaires divers disposant d'une expérience dans le domaine de la statistique, de la science des données ou de la cybersécurité, ou possédant toute autre compétence technique ou méthodologique s'y rapportant directement. Les membres du Groupe d'experts prendront part aux travaux du groupe de travail dont le domaine d'activité correspond le mieux à leurs compétences et à leurs connaissances.

La composition du groupe d'experts devrait tenir compte de la diversité régionale, de la diversité des genres, de la diversité des compétences ainsi que de l'équilibre entre les différents types de parties prenantes, y compris les gouvernements, le secteur privé et les milieux universitaires.

d) Méthodes de travail

L'UIT assurera les fonctions de secrétariat du groupe d'experts. Le Groupe d'experts sur l'Indice GCI peut être présidé par l'un de ses membres. En outre, en accord avec l'UIT, le Groupe d'experts pourra créer d'autres groupes de travail chargés d'étudier certaines questions relatives à l'indice GCI.

Le Groupe d'experts sur l'Indice GCI et ses groupes de travail pourront échanger des idées en utilisant un forum de discussion en ligne, de préférence sur les canaux Teams créés pour les discussions sur les Questionnaires, le classement par niveau et la pondération sur la plate-forme de travail de l'UIT. Les membres du Groupe d'experts seront invités à utiliser le forum pour échanger des idées, poster des documents et formuler des commentaires sur les documents. Le canal Teams sera géré et organisé par l'équipe chargée de l'Indice GCI.

L'équipe chargée de l'Indice GCI organisera, pour chaque groupe de travail, des réunions virtuelles auxquelles des membres de l'équipe de l'UIT chargée de la cybersécurité pourront assister, en prenant part aux discussions.

Il est attendu de chaque groupe de travail qu'il élabore un rapport succinct sur les travaux qu'il aura menés. Il pourra être demandé aux groupes de travail du Groupe d'experts de rendre compte de leurs travaux au président des Groupes du Rapporteur des Commissions d'études 2/3.

e) Durée des travaux

Il sera demandé au Groupe d'experts sur l'Indice de formuler ses recommandations dans des délais précis, compte tenu du calendrier global fixé pour l'édition de l'Indice GCI. Les experts devraient communiquer leurs disponibilités afin de prévoir des aménagements raisonnables.

3 Élaboration d'un modèle de classement par niveau

Conformément à la Résolution 45 (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT, les résultats de l'Indice GCI seront organisés en niveaux d'engagement, au lieu d'être présentés sous la forme de classement par pays, afin de mieux faire apparaître les points forts et les améliorations à apporter dans chaque pays.

Le classement par niveau est une forme de catégorisation de variables continues, telles que les résultats globaux et les résultats au regard des piliers de l'Indice GCI. Les niveaux peuvent être classés de plusieurs manières, avec un certain nombre d'applications différentes.

Processus d'élaboration du modèle de classement par niveau:

- 1) L'UIT fournira au Groupe d'experts:
 - a) le mandat pour guider les experts sur les objectifs des niveaux et d'autres informations pertinentes (présent document);
 - b) des informations sur les réunions en ligne.
- 2) À la réunion du Groupe d'experts sur l'Indice GCI (**25 octobre 2022**), le groupe de travail examinera les différents modèles de niveaux et recommandera un modèle approprié. Les experts sont invités à partager ou à présenter différents modèles au Groupe d'experts avant ou pendant les réunions.

- 3) Après examen des différents modèles, les experts devront arriver à un consensus sur un modèle de classement par niveau approprié, permettant de regrouper les pays en fonction des résultats qu'ils ont obtenus au regard de l'Indice GCI.
 - a) Si aucun consensus ne se dégage sur un modèle de classement par niveau, toutes les propositions seront communiquées à la direction de l'UIT, qui décidera du cadre à adopter.
 - b) Les avantages et les inconvénients de chacun des modèles devraient être compilés par le Groupe d'experts et figurer dans un rapport final.

4 Recommandations relatives à la pondération

Le Groupe d'experts sur l'Indice GCI contribuera à l'élaboration de recommandations relatives à la pondération, notamment en élaborant des recommandations pour la pondération de chaque question, le calcul de l'indice et la prise en compte des résultats.

Les membres du Groupe d'experts sur l'Indice GCI sont nommés pour fournir des recommandations détaillées et impartiales pour la répartition des points dans le modèle de l'Indice GCI. Les recommandations du Groupe d'experts relatives à la pondération des indicateurs et des sous-indicateurs devraient tenir compte de l'importance que présente chaque indicateur pour l'engagement global de l'État Membre en matière de cybersécurité.

Le processus d'évaluation global se déroule selon les étapes suivantes:

- 4) L'UIT fournira à chaque membre du Groupe d'experts toutes les données pertinentes, et plus particulièrement:
 - a) le tableur des coefficients de pondération, assorti des questions concernant l'Indice GCI;
 - b) le mandat, assorti d'un guide pratique et d'explications sur les indicateurs (présent document).
- 5) Une réunion du Groupe d'experts sur l'indice GCI se tiendra le **26 octobre 2022** afin d'examiner le processus et de répondre aux questions.
- 6) À l'issue de la première réunion, les membres du Groupe d'experts rempliront de manière indépendante le tableur Excel des coefficients de pondération, en indiquant leur recommandation relative à la pondération pour chaque indicateur, sous-indicateur et micro-indicateur, et le soumettront à l'adresse gci@itu.int avant le **30 novembre 2022**.
- 7) Une fois que toutes les recommandations auront été soumises par les différents membres du Groupe d'experts, il sera établi une moyenne des recommandations relatives à la pondération et ces recommandations seront regroupées dans un seul et même tableur des coefficients de pondération.
- 8) La moyenne des recommandations relatives à la pondération sera communiquée aux membres du Groupe d'experts.

5 Ordre du jour de la réunion

Heure (fuseau horaire de Genève)	Point de l'ordre du jour	Orateur/Oratrice
Jour 1: Présentation de l'Indice GCIV5 et Groupe de travail sur le classement par niveau Date et heure: 25.10.2022 de 13 h 00 à 14 h 15 (CET)		
13 h 00-13 h 10	Introduction <ul style="list-style-type: none"> Le Groupe d'expert sur l'Indice GCI et ses objectifs 	Présidente du groupe de travail par correspondance: Vanessa Copetti Cravo
13 h 10-13 h 20	Présentation de l'Indice GCIV5 <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour de l'Indice GCIV5 et de ses processus 	Équipe chargée de l'Indice GCI: Grace Acayo
13 h 20-14 h 15	Élaboration d'un modèle de classement par niveau <ul style="list-style-type: none"> Introduction à la notion de niveau Examen des modèles de classement par niveau Choix d'un modèle approprié qui sera appliqué à l'Indice GCI 	À déterminer
Jour 2: Groupe de travail sur les recommandations relatives à la pondération Date et heure: 26.10.2022 de 13 h 00 à 14 h 15 (CET)		
13 h 00-13 h 10	Introduction <ul style="list-style-type: none"> Présentation des piliers de l'Indice GCI Pourquoi continuer à utiliser des coefficients de pondération dans l'Indice GCI? 	À déterminer
13 h 10-14 h 00	Comment attribuer les coefficients de pondération?	Équipe chargée de l'Indice GCI: Caroline Troein
14 h 00-14 h 15	Discussion et clôture	Présidente du groupe de travail par correspondance: Vanessa Copetti Cravo